

Ouagadougou, le 21 NOV 2022

COMMUNIQUE

« portant suspension de l'exportation de la farine de céréales
(mil, maïs et sorgho) au Burkina Faso »

Il est porté à la connaissance des populations et des commerçants que l'exportation de la farine de céréales (mil, le maïs et sorgho) est suspendue sur toute l'étendue du territoire national.

En tout état de cause, tout contrevenant à cette décision s'expose à des sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

Le Ministre du Développement Industriel,
du Commerce, de l'Artisanat et des Petites
et Moyennes Entreprises



Serge Gnaniodem PODA